



## Le commerce de poissons de récif vivants et les petits pêcheurs – une perspective socio-économique fondée sur des études de cas réalisées dans le Pacifique<sup>1</sup>

*Mecki Kronen<sup>2</sup>, Samisoni Sauni<sup>2</sup>, Lilian F. Sauni<sup>2</sup> et Aliti Vunisea<sup>2</sup>*

Le présent résumé expose certains des aspects socio-économiques de la pêche artisanale à petite échelle des poissons de récif dans les pays insulaires océaniques qu'il convient de prendre en compte lorsqu'on envisage de passer à un régime fondé sur la pêche commerciale — par exemple, le commerce des poissons de récif vivants. Ces observations se fondent sur l'expérience acquise dans le cadre d'études réalisées sur le terrain et portant sur la situation actuelle des pêches récifales de poissons dans les pays insulaires océaniques.<sup>3</sup>

Le commerce de poissons de récif vivants est une des nouvelles activités qui pourraient ajouter de la valeur aux ressources récifales de la région. Ce commerce est considéré comme une source intéressante de revenus pour les collectivités côtières des pays insulaires océaniques. Les études de cas présentées dans l'annexe I donnent à conclure qu'il pourrait procurer aux pêcheurs des revenus de trois à cinq fois supérieurs à ce qu'ils obtiennent de la pêche commerciale à petite échelle de poissons de récif. Toutefois, si la possibilité, pour les collectivités, de se procurer des revenus dont elles ont grand besoin peut sembler intéressante de prime abord, l'exploitation d'une nouvelle pêcherie doit prendre en compte les répercussions nuisibles possibles pour la ressource et les retombées socio-économiques pour les collectivités visées. Certains des risques que nous évoquons ne sont pas liés uniquement au commerce de poissons de récif vivants. Nombre des préoccupations dont il est fait état ci-dessous s'appliquent également à d'autres types nouveaux de pêche côtière artisanale ou commerciale pratiqués dans les pays insulaires océaniques — par exemple, la pêche de poissons d'aquarium et la récolte d'holothuries, de pierres vivantes et de fragments de coraux. Nous nous sommes penchés sur les aspects que peuvent partager les divers types de pêche commerciale afin d'établir une comparaison qualitative de l'importance vraisemblable de leurs incidences (voir annexe II).

Les facteurs qu'il convient d'examiner sont les suivants :

- Le commerce de poissons de récif vivants est en général très sélectif, et la pêche de ces poissons vise souvent les concentrations de frai. Les poissons des espèces visées sont par ailleurs généralement importants pour les collectivités locales. La pérennité de la ressource et l'incidence possible de la concurrence pour la pêche d'espèces qui représentent une source importante d'aliments pour les collectivités locales doivent également être évaluées.
- La pêche de poissons de récif vivants est une activité commerciale dont les membres des collectivités risquent de ne pas pouvoir tous profiter, ce qui pourrait créer des disparités et conduire à des disputes ou à des conflits ayant trait à la répartition des revenus, des offres d'emploi, etc., dans les zones de propriété coutumière louées aux fins de ce type d'exploitation des ressources.
- On constate que les pêcheurs qui participent au commerce de poissons de récif vivants mettent souvent fin à leurs activités de pêche de subsistance (consommation personnelle). Cette tendance, conjuguée à la hausse de revenus que leur procure leur nouvelle activité, risque de modifier les habitudes de consommation en faveur de produits transformés (par exemple, en conserve) importés, et de conduire à l'accumulation de dettes si les rentrées de fonds ne sont pas stables et ne suffisent pas à supporter la hausse des dépenses des ménages. Cette situation risque d'accroître les pressions exercées sur le réseau social de partage et de solidarité des collectivités touchées.
- Le commerce de poissons de récif vivants risque d'être une activité réservée principalement, sinon exclusivement, aux hommes. Il convient donc de se pencher sur le problème de la participation des femmes à cette activité et sur les inégalités qui risquent de surgir en ce qui a trait à l'accès à la ressource, à l'équipement et, surtout, aux revenus tirés de la nouvelle activité.
- Pour participer au commerce de poissons de récif vivants, les membres des collectivités visées pourraient devoir se procurer des embarcations motorisées et du matériel spécialisé. Les dépenses d'invest-

1. Réimprimé avec la permission du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) à partir de : Johnston B. et Yeeting B. (éds), 2006. Economics and marketing of the live reef fish trade in Asia-Pacific: Actes d'un atelier organisé sous les auspices du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 2 au 4 mars 2005. ACIAR, 163 p.

2. Observatoire des pêches récifales, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Courriel : MeckiK@spc.int

3. La composante côtière du Programme régional de développement de la pêche océanique et côtière dans les PTOM et les pays ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) (PROCFish) — financé par les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> FED (Fonds européen de développement) — a entrepris une évaluation comparative régionale de l'état des ressources en poissons de récif et de leur valeur socio-économique, ainsi qu'un projet de mise au point d'indicateurs qui serviront aux futures études de contrôle.

tissement sont habituellement prises en charge par l'entrepreneur, mais on s'attend généralement à ce que les pêcheurs participants payent eux-mêmes, par versements échelonnés, les bateaux et l'équipement dont ils resteront les propriétaires à long terme. Ces derniers risquent donc de se retrouver en situation de dépendance financière, ce qui pourrait influencer sur les décisions prises localement concernant l'exploitation des ressources et conduire peut-être à leur surexploitation (Hollup 2000).

- La pêche des poissons de récif vivants est une activité tournée vers l'exportation, et la vigueur du marché visé dépend donc de facteurs extérieurs — par exemple, des événements de nature politique ou économique survenant à l'étranger et sur lesquels les collectivités participantes n'ont aucune prise — influant sur la demande et donc sur les marges bénéficiaires.
- Le succès à long terme du commerce dépendra également de la participation des collectivités locales et des pêcheurs pour qui l'idée de garder les prises vivantes est nouvelle. Étant donné le manque d'expérience des collectivités participantes en cette matière, il pourrait être nécessaire d'offrir une formation afin de combler cette lacune.
- Dans la plupart des pays insulaires océaniques, il faut détenir un permis pour s'adonner au commerce de poissons de récif vivants. Toutefois, les responsabilités relatives à l'émission des permis, à la surveillance et à l'application des réglementations sont parfois réparties entre différents organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Par exemple, dans le cas du secteur de l'aquariophilie à Vanuatu, les investisseurs doivent obtenir la permission des autorités et sont tenus de s'inscrire auprès de l'Agence gouvernementale de promotion des investissements (VIPA). Trois instances distinctes s'occupent de la réglementation et de la gestion du secteur : l'administration centrale (VIPA, Service des pêches et section de l'environnement pour la CITES), les autorités provinciales (six en tout) et les propriétaires de la ressource en vertu du régime de propriété coutumière des espaces marins (Hickey 2002). Tous ces instruments ont pour objet d'assurer un contrôle effectif et efficace de l'exploitation de la ressource, mais les compétences techniques et la capacité de gestion insuffisantes ainsi que la confusion créée par la multiplication des intervenants nuisent fortement aux efforts déployés pour assurer la viabilité de ce commerce.

À la lumière des remarques présentées ci-dessus, il convient d'insister sur trois aspects socio-économiques dont les pêcheurs et les collectivités propriétaires des ressources devraient tenir compte avant la mise en oeuvre d'un programme de commerce de poissons de récif vivants.

### Valeur monétaire et non monétaire de la ressource

S'il est vrai que les collectivités côtières des pays insulaires océaniques évoluent de plus en plus vers une économie axée sur des activités rémunérées en espèces, celles où les pêches récifales jouent un rôle économique important (tant pour la subsistance que pour le commerce) et dont les ressources risquent d'être convoitées pour le commerce de poissons de récif vivants se caractérisent généralement par un mode de vie encore plus traditionnel. La mise en place d'un projet de pêche commerciale comme celle des poissons de récif vivants donne souvent aux ressources marines des collectivités visées une valeur monétaire qu'elles n'avaient pas auparavant. Les deux systèmes de valeur peuvent coexister, mais ils entrent parfois en concurrence, ce qui risque d'influer sur le fonctionnement des systèmes sociaux traditionnels (fondés sur le troc) et, par ricochet, sur la sécurité alimentaire, la solidité des réseaux et la cohérence sociale des membres de la collectivité, et la solidité des institutions sociales (Iwariki et Ram 1984; Kronen 2004). Dans certains cas, des conflits peuvent surgir concernant la propriété des ressources halieutiques, les droits d'accès, les droits de pêche et la compétence exercée sur les zones données en gérance aux entreprises. En conséquence, il convient de se pencher sur les risques d'affaiblissement de la cohésion sociale que présente le commerce de poissons de récif vivants pour les collectivités visées.



**Figure 1.** Un pêcheur des îles Lau (Fidji) utilise une embarcation en bois munie d'un moteur hors-bord de 30 ch et des installations d'entreposage fournies par l'agent local chargé du commerce de poissons de récif vivants pour poursuivre ses activités de pêche traditionnelle en l'absence du navire-mère (photographie de Mecki Kronen).

### Analyse coût-avantages (besoins, risques et possibilités)

La nécessité de générer des revenus peut être analysée dans le contexte du mode de vie actuel des habitants et évaluée par rapport à la productivité, à la viabilité et à la durée de vie attendue d'une nouvelle activité axée sur la

vente comme le commerce de poissons de récif vivants (Adams 1998; Foale et Day 1997; Kinch 200; Foale et Manele 2003). Les conséquences socio-économiques et les risques d'effets écologiques néfastes et habituellement persistants (Adam *et al.* 1997; Selvam et Ramasamy 2000; Krishnan et Birthal 2002) d'une pêche qui risque par ailleurs de ne fournir à la collectivité visée que des retombées immédiates à court terme doivent être prises en compte et comparées à celles d'autres types de pêche ou d'autres sources de revenus de rechange. Compte tenu du peu d'espèces dont disposent la plupart des collectivités rurales des pays insulaires océaniques, la promotion et la mise en oeuvre d'un projet de pêche qui nécessite un investissement relativement élevé risque



**Figure 2.** Pirogue à balancier traditionnelle utilisée par les pêcheurs d'Efate, à Vanuatu (photographie de Mecki Kronen).



**Figure 3.** Pirogue à voile traditionnelle utilisée par les pêcheurs des Maskelynes, à Vanuatu (photographie de Mecki Kronen).

d'engendrer une "culture de dépendance" (Sauni *et al.* en préparation.). Elle peut ainsi conduire la collectivité à intensifier son exploitation des ressources marines aux fins d'exportation, ou à capturer et à vendre des espèces non ciblées en échange d'un mode de vie de moindre qualité (du point de vue de la nutrition), d'une dépendance accrue et d'un affaiblissement de la cohésion sociale (Fitzhugh 2001).

### Analyses de sensibilité portant sur la pérennité des ressources et sur la viabilité sociale et économique

L'exploitation commerciale des poissons de récif vivants demande souvent la mise en gérance de zones récifales aux frontières mal définies, ce qui augmente les risques de conflits et de différends dans les zones de propriété foncière coutumière. Le libre accès aux ressources terrestres et aquatiques et le partage équitable des fruits de leur exploitation sont des principes fondamentaux qui sous-tendent les rapports sociaux et la sécurité alimentaire des sociétés traditionnelles (Taylor et Singleton 1993; Aswani 2002). Ainsi, les opérations commerciales comme la pêche de poissons de récif vivants ont des répercussions dont il convient de tenir compte puisqu'elles risquent de procurer des avantages économiques à un groupe restreint de personnes ou de familles en exploitant des ressources essentielles au bien-être et à la sécurité alimentaire de la collectivité tout entière. Les termes de l'échange (et l'intensité correspondante d'exploitation des ressources) sont principalement déterminés par l'exportateur (qui applique à cette fin le principe de la maximisation du profit) sans qu'on attache beaucoup d'importance à la pérennité des ressources. Les partenaires locaux risquent par ailleurs de voir les entreprises se retirer lorsqu'on cherche à appliquer des mesures plus strictes de protection de l'environnement, de réglementation douanière ou de gestion des ressources.

Nous n'avons évoqué ci-dessus que quelques-uns des facteurs importants dont les décideurs et les responsables des collectivités devraient tenir compte lorsqu'ils songent à passer d'un régime de pêche de subsistance à un régime d'exploitation commerciale à petite ou à moyenne échelle des ressources halieutiques de leurs collectivités.

### Bibliographie

- Adams T. 1998. The interface between traditional and modern methods of fishery management in the Pacific Islands. *Ocean and Coastal Management* 40:127-142.
- Adam M.S., Anderson R.C. and Shakeel H. 1997. Commercial exploitation of reef resources: Examples of sustainable and non-sustainable utilization from the Maldives. p. 2015-2020. In: Lessios H.A. and Macintyre I.E. (eds). *Proceedings of the 8th International Coral Reef Symposium*, Panama City, June 24-29, 1996, v 2.

- Aswani S. 2002. Assessing the effects of changing demographic and consumption patterns on sea tenure regimes in the Roviana lagoon, Solomon Islands. *Ambio* 31(4):272–284.
- Fitzhugh B. 2001. Risk and invention in human technological evolution. *Journal of Anthropological Archaeology* 20:125–167.
- Foale S. and Day R.W. 1997. Stock assessment of trochus (*Trochus niloticus*) fisheries at West Nggela, Solomon Islands, with notes on management. *Fisheries Research* 33:1–16.
- Foale S. and Manele B. 2003. Privatizing fish? Barriers to the use of marine protected areas for conservation and fishery management in Melanesia. *Resource Management in Asia-Pacific Working Paper No. 47*. Canberra: Resource Management in Asia-Pacific Program, Research School of Pacific and Asian Studies, the Australian National University.
- Hickey F.R. 2002. Vanuatu marine ornamental workshop. National multi-stakeholder workshop and introduction to MAC certification, Port Vila, Vanuatu, November 11–12, 2002.
- Hollup O. 2000. Structural and sociocultural constraints for user-group participation in fisheries management in Mauritius. *Marine Policy* 24:407–421.
- Iwariki S. and Ram V. 1984. An introductory study of the socio-economic aspects of household fisheries in the small islands economies of the South Pacific. *Mem. Kagoshima Univ. Res. Centre S. Pac.* 5(1):53–65.
- Kinch J. 2003. Aperçu de la pêche d'holothuries dans la province de Milne Bay, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. *La Bêche-de-mer, Bulletin d'information de la CPS* 17:2–16.
- Krishnan M. and Birthal P.S. 2002. Aquaculture development in India: An economic overview with special reference to coastal aquaculture. *Aquaculture Economics and Management* 6(1–2):81–96.
- Kronen M. 2004. Fishing for fortunes? A socio-economic assessment of Tonga's artisanal fisheries. *Fisheries Research* 70:121–134.
- Sauni S., Kronen M., Sauni L.F., Vunisea A., Vave R.D. and Labrosse P. (in prep.). An assessment of the live coral and rock extraction fishery at Muaivuso qoli-qoli, Fiji Islands.
- Selvam S. and Ramasamy C. 2000. Socio-economic and environmental impacts of shrimp farming. p. 52–58. In: Krishnan M. and Birthal P.S. (eds). *Aquaculture development in India. Workshop Proceedings 7*. New Delhi: National Centre for Agriculture Economics and Policy Research.
- Taylor M. and Singleton S.G. 1993. The communal resource: Transaction costs and the solution of collective action problems. *Political Science* 21: 195–215.

### Annexe I. Études de cas comparant les recettes brutes possibles (en dollars É.-U./heure de pêche) de la pêche commerciale à petite échelle et de la pêche traditionnelle à petite échelle dans certaines collectivités de Fidji, Kiribati et Vanuatu.

- a) Comparaison du commerce de poissons de récif vivants (CPRV) et de la pêche traditionnelle à petite échelle (PTPE) dans les îles du groupe Lau, à Fidji.

	CPRV Îles du groupe Lau, Fidji Présence du navire-mère	CPRV Îles du groupe Lau, Fidji Absence du navire-mère (présence d'un intermédiaire)	PTPE Îles du groupe Lau, Fidji
Temps de pêche moyen (h)	49,5 (par semaine)	6 (par semaine)	654 (par an)
Prises moyennes (kg)	345 (par semaine)	30 (par semaine)	1 293 (par an)
Prix (USD/kg)	1,66	1,48	1,18 (moyenne)
Recettes totales (USD)	571,68 (par semaine)	44,39 (par semaine)	1 530,40 (par an)
<b>Recettes (USD/heure de pêche)</b>	<b>11,55</b>	<b>7,40</b>	<b>2,34</b>

L'étude de cas du groupe Lau utilise les données moyennes obtenues par le biais d'entrevues conduites auprès de 25 pêcheurs traditionnels (dont quatre participaient également à la pêche de poissons de récif vivants) du village de Nukunuku, dans le cadre du projet DemEcoFish/PROCFish/C (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique), en septembre 2002 (1 dollar fidjien = 0,59180 dollar É.-U.).

- b) Comparaison du commerce de pierres et de coraux vivants et de la pêche traditionnelle à petite échelle à Muaivuso (Fidji).

	Commerce de pierres et de coraux vivants Muaivuso (Fidji)	Pêche traditionnelle à petite échelle Muaivuso (Fidji)
Temps de pêche moyen (h/semaine)	20	25
Recettes moyennes (dollars É.U./semaine)	10,36	11,84
<b>Recettes (USD/heure de pêche)</b>	<b>0,52</b>	<b>0,47</b>

L'étude de cas de Muaivuso utilise les données moyennes obtenues par le biais d'entrevues conduites auprès de 28 ménages en août 2002 dans le cadre du projet PROCFish/C (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique), ainsi

que des données complémentaires portant uniquement sur le commerce de pierres et de coraux vivants recueillies en mai 2003. Pour en savoir plus, voir Sauni *et al.* (en préparation) (1 dollar fidjien = 0,59180 dollar É.-U.).

c) Comparaison du commerce des poissons d'aquarium et de la pêche traditionnelle à petite échelle à l'île Christmas (Kiribati).

	Commerce des poissons d'aquarium Île Christmas (Kiribati)	Pêche traditionnelle à petite échelle Île Christmas (Kiribati)
Temps de pêche moyen (h/an)	312	800
Prises moyennes	Poisson-ange flamboyant : 20 (spécimens) Poisson-ange tout jaune : 20 (spécimens) Ange à points jaunes : 1 (spécimen) Chirurgien bleu : 20 (spécimens)	2 300 kg
Prix (dollars É.-U.)	Poisson-ange flamboyant : 1,00 (par spécimen) Poisson-ange tout jaune : 0,80 (par spécimen) Ange à points jaunes : 10,00 (par spécimen) Chirurgien bleu : 2,00 (par spécimen)	0,50 (village)
Recettes totales (USD/an)	4 128,00	1 150,00
<b>Recettes (USD/heure de pêche)</b>	<b>13,23</b>	<b>1,44</b>

L'étude de cas de l'Île Christmas utilise les données moyennes obtenues par le biais d'entrevues conduites auprès de trois pêcheurs de poissons d'aquarium et de 21 pêcheurs traditionnels de Tabakea, en août 2004, dans le cadre du projet PROCFish/C (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique). (1 dollar australien = 0,75979 dollar É.-U.).

d) Comparaison de la pêche de l'holothurie et de la pêche traditionnelle à petite échelle à Moso (Vanuatu).

	Pêche de l'holothurie Moso (Vanuatu)	Pêche trad. de poissons à petite échelle Moso (Vanuatu)
Temps de pêche moyen (h/an)	120	128
Prises moyennes (kg/an)	Lolifish : 50 Greenfish : 50 Autres : 150	320
Prix (USD/kg)	Lolifish : 1,65 Greenfish : 2,75 Autres : 3,66	1,83 (village)
Recettes totales (dollars É.U./an)	769,44	586,24
Coût du transport à Port-Vila	36,64	
<b>Recettes (dollars É.-U./heure de pêche)</b>	<b>6,11</b>	<b>4,58</b>

L'étude de cas de Moso utilise les données moyennes obtenues par le biais d'entrevues conduites auprès de pêcheurs d'holothuries et de pêcheurs traditionnels de l'île de Moso, en octobre 2003, dans le cadre du projet PROCFish/C (Secrétariat général de la Communauté du Pacifique). (1 vatu = 0,00916 dollar É.-U.).

**Annexe II. Ensemble de facteurs utilisés pour comparer le commerce de poissons de récif vivants à d'autres opérations de pêche commerciale ou de pêche artisanale à petite échelle de poissons de récif (0 = le moins important; 3 = le plus important).**

Paramètre	Commerce de poissons de récif vivants	Commerce de poissons d'aquarium	Collecte de coraux et de pierres vivantes	Pêche de l'holothurie	Pêche de poissons de récif
Choix des espèces ciblées	3	3	3	3	1-2
Espèces ciblées aussi utilisées pour la subsistance	1-2	0	0	1	3
Possibilités de revenus	3	3	2-3	3	2
Possibilité d'utiliser les prises pour des échanges non monétaires	1-2	0	0	1	3
Participation des sexes	hommes	hommes	hom./fem.	hom./fem.	hom./fem.
Besoins d'investissements	3	3	1	1 (3)	1-3
Compétences particulières requises	2	3	1	1 (3)	1-3
Dépendance vis-à-vis d'un réseau particulier de commercialisation	3	3	2	2	1
Demande sur le marché national	1	0	0	1	3
Demande sur le marché international	3	3	3	3	1
Conditions d'octroi des permis	3	3	3	3	1